

Projets de qualité du paysage

Echange d'expériences

17.328



Date

Jedi 21 septembre 2017

Lieu

Kirchgemeindehaus Steigerhubel
Steigerhubelstrasse 65
CH-3008 Berne
+41 (0)31 910 51 11

Public

Répondant-e-s des projets de qualité du paysage dans les cantons, personnes impliquées dans les projets de qualité du paysage.

Responsables

Myriam Charollais, AGRIDEA
Michel Fischler, AGRIDEA

Contexte

Les contributions à la qualité du paysage visent le maintien, la promotion et le développement de paysages attrayants dans toute la Suisse. Afin de s'adapter aux divers enjeux régionaux, des concepts différents ont été développés selon les cantons, et des projets régionaux mis en place. L'échange entre les acteurs concernés dans le système de connaissances permet d'identifier des possibilités d'optimisation, de trouver des solutions et de traiter de nouvelles questions.

Objectifs

- Echanger ses expériences avec différents représentants cantonaux concernés par les projets de qualité du paysage
- Profiter des bons exemples et pratiques des différents cantons et reconnaître les variantes d'application.
- Partager questions et difficultés.
- Développer des solutions avec d'autres expert-e-s.
- S'informer sur l'actualité de la Confédération sur la thématique.

Méthodes

Echange d'expériences, exposés, travaux de groupes.

Remarque

Le cours est bilingue F/D. Chaque personne parle dans sa langue. Les interventions seront brièvement résumées oralement dans l'autre langue. La direction du cours est bilingue.

Programme détaillé

Jeudi 21 septembre 2017

09h00 Accueil, café, croissants

09h30 Salutations, programme et objectifs

- Rappel des souhaits exprimés en 2016

Myriam Charollais
AGRIDEA
myriam.charollais@agridea.ch

Tour de table : actualités et enjeux dans les cantons

Tous

Pause

Actualités de l'OFAG

- Etat de la mise en œuvre des projets
- Catégorisation des mesures
- Résultats de l'évaluation, recommandations pour les différents acteurs
- Groupe d'accompagnement de la Confédération
- Perspectives pour l'évolution du financement
- Motion Knecht
- Etat des travaux de la politique agricole PA22+
- Questions

Matthieu Raemy
OFAG
matthieu.raemy@blw.admin.ch

Projets de qualité du paysage et... qualité du paysage

- Résultats du programme de monitoring Observation du paysage (OPS)
- Apports des projets à la qualité du paysage, limites

Daniel Arn
OFEV
daniel.arn@bafu.admin.ch

Expériences cantonales

- Discussion

12h15 Repas

13h30 Discussion thématique

Les propositions du rapport d'évaluation sont discutées en petits groupes : conséquences pour mon canton, autres propositions, points délicats, propositions à considérer dans la préparation de la PA22+

Tous

Mise en commun, discussion

Pause

Discussion des thèmes soulevés en 2016

- Surfaces situées hors canton : mesures, contrôle, contributions
- Contrôles / sanctions
- Autres selon demandes

Tous

Evaluation, souhaits pour 2018

Tous

16h00 Fin de la journée

Informations pratiques

Inscription

Via [shop 17.328](https://shop.17.328) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Mercredi 13 septembre 2017

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Myriam.charollais@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA (y compris SLTV/SATV et membres individuels ASEP/SVU), ainsi que l'OFAG et Agroscope

CHF 235.–/jour

Autres participant-e-s :

CHF 355.–/jour

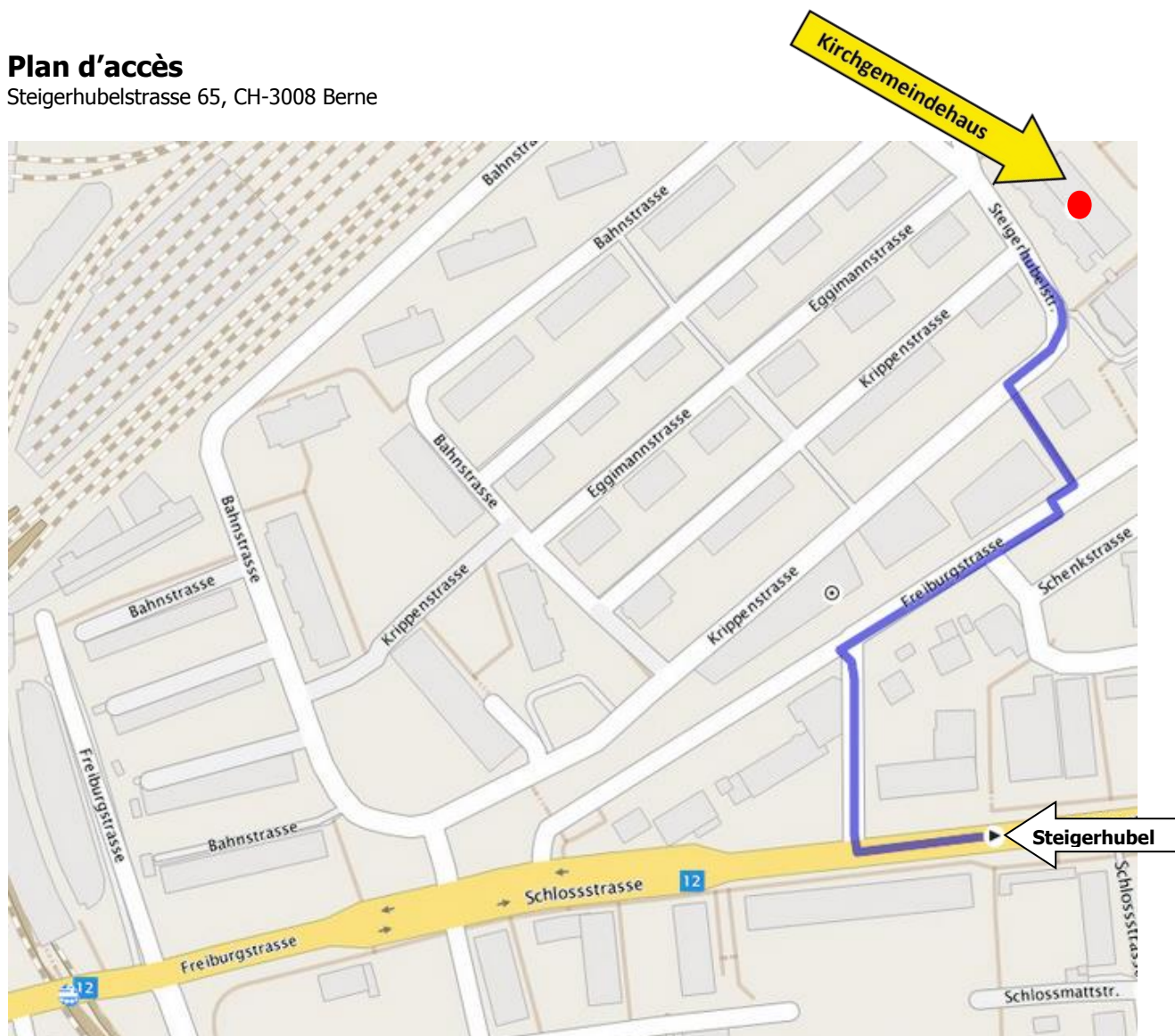
Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 55.– et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan d'accès

Steigerhubelstrasse 65, CH-3008 Berne



En transports publics

Depuis la gare de Berne, tram 7 ou 8 direction Bümpliz (7) ou Brünnen Westside Bahnhof (8).

Descendre à l'arrêt Steigerhubel (trajet : env. 7 min.).

Pour plus d'informations sur les horaires, veuillez consulter le site www.cff.ch.

En voiture

Pas de places de parc réservées au public. Les véhicules devront stationner en zone bleue. Comme il y a souvent des contrôles, il est conseillé d'établir une «Tageskarte». Celles-ci se font aux mêmes automates que pour les billets de bus/tram. Pour plus d'infos, voir : <http://www.bernmobil.ch/Seiten/Tickets/parkkarten/?oid=1708&lang=de>.